



## Rendez-vous de la solidarité

### La ministre Lise Thériault accueillie par 70 manifestants à St-Jérôme

**par Nathalie Deraspe**

[Voir tous les articles de Nathalie Deraspe](#)

Article mis en ligne le 25 novembre 2009 à 13:34

[Soyez le premier à commenter cet article](#)

La ministre déléguée aux Services sociaux était de passage à Saint-Jérôme vendredi dernier pour consulter les représentants d'une quarantaine d'organismes et mousser son prochain Plan d'action gouvernemental en matière de lutte contre la pauvreté et l'exclusion sociale.

Durant toute la durée de la rencontre, des groupes communautaires se sont relayés à l'extérieur du Best Western pour dénoncer ce qu'ils qualifient de consultations bidons. Le regroupement des organismes communautaires des Laurentides (ROCL) et le Collectif des Laurentides pour un Québec sans pauvreté ont décrié le fait que parmi la longue liste d'invités, une seule personne vivant en situation de pauvreté a pu s'exprimer au cours de la journée. Sa présence a été rendue possible grâce à l'insistance des deux organismes, soutient l'agent de solidarité communautaire Pierre Dionne Labelle. À ses yeux, la question de la pauvreté mérite davantage que des actions locales. Et les solutions sont connues, insiste-t-il. Il faut relever le salaire minimum pour s'assurer qu'il dépasse le seuil de pauvreté et augmenter le nombre de logements sociaux.

«Nous voulons savoir comment le gouvernement va assumer ses responsabilités. On ne veut pas gérer des paniers alimentaires, on veut de la justice sociale. Les chiffres le démontrent. La demande dans les banques alimentaires a bondi de 17% au Canada. Dans le même temps, les dons des individus et des entreprises ont chuté de 5%. L'écart entre les pauvres et les riches s'agrandit constamment. S'il fallait qu'on s'attaque aux services de base en plus, ça serait un coup de massue non seulement pour les pauvres, mais pour toute la classe moyenne.»

Les manifestants soutiennent que malgré une pétition de près de 100 000 signatures déposée à l'Assemblée nationale le 14 mai dernier, aucune revendication évoquée ne figure dans le document de consultation du ministère. Et selon la loi 112, le gouvernement a l'obligation de conduire le Québec au rang des nations industrialisées qui compte le moins de personnes en état de pauvreté d'ici 2013. Pour l'heure, les prestations d'aide sociale ne couvrent pas les besoins essentiels de leurs bénéficiaires. L'abolition de catégories permettrait à ceux-ci de relever à une limite acceptable leur situation. Le taux actuel du salaire minimum se situe quant à lui à plusieurs milliers de dollars en deçà du seuil de pauvreté et les pensions alimentaires pour enfants continuent d'être déduites des prestations d'aide sociale et des prêts et bourses. «Si on avait le même taux d'imposition qu'en 2000, le gouvernement aurait près de 10 G\$ de plus dans ses coffres, affirme Pierre Dionne Labelle. La crise des finances publiques est une fausse crise qui a été provoquée par les baisses d'impôts.»

Du côté gouvernemental, on rappelle que le premier plan d'action pour lutter contre la pauvreté a permis d'investir 4,5 G\$ dans l'ensemble de la province. Durant cette période, le nombre de prestataires dans les Laurentides a diminué de 1200, tandis que le taux d'assistés sociaux a chuté de 8,5%. Les organismes communautaires eux, ont vu leur financement hausser de 40% en cinq ans et Québec promet d'investir pas moins de 30 M\$ sur 6 ans dans les logements sociaux.

Au terme de cette ronde de consultations, plus d'un millier de groupes répartis dans la province aura participé au volet

régional des Rendez-vous de la solidarité. Ces rencontres succèdent le volet national, tenu en juin dernier. Le ministre de l'Emploi et de la Solidarité sociale, Sam Hamad, était absent de la rencontre.